

SERVICE DE L'EAU DE VIRE SUR LOT

- 46 -

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

- CFU -

Cadre général

Aux termes des dispositions de l'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), « une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte financier unique afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux ».

Le budget retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année, dans le respect des principes budgétaires et comptables : annualité, antériorité, unité budgétaire, universalité, sincérité spécialité et équilibre.

Ce compte retrace l'ensemble des opérations, quel que soit leur nature, réalisées au cours de l'exercice comptable écoulé. Le Compte Financier Unique présente la spécificité d'être un document conjoint au Maire et au comptable public. Il vise à favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière, à améliorer la qualité des comptes, à simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable, sans remettre en cause leurs prérogatives respectives.

Le Compte Financier Unique (CFU) présente, après la clôture de l'exercice, les résultats de l'exécution du budget par le Maire.

Avec une procédure de confection du CFU entièrement dématérialisée, des contrôles automatisés de cohérence se font entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable de la DGFIP, ce qui simplifie les travaux des services en amont.

Le compte financier unique retrace l'ensemble des dépenses et recettes réalisées sur l'année 2024. Tout comme le budget principal, il comporte deux sections, la section de fonctionnement, qui correspond à la gestion des affaires courantes et récurrentes de la collectivité et la section d'investissement, qui a vocation, par la programmation de dépenses structurantes et présentant un caractère plus exceptionnel, à être tournée vers l'avenir.

Dans chacune des sections, les dépenses et recettes sont classées par chapitre.

Le compte financier unique doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 30 juin de l'année suivante à laquelle il se rapporte. Par cet acte, le Président, ordonnateur, présente un bilan de l'année écoulée.

Le compte financier unique du budget :

- rapproche les prévisions ou autorisations inscrites au budget (au niveau du chapitre ou de l'article selon les dispositions arrêtées lors du vote du budget primitif) des réalisations effectives en dépenses (mandats) et en recettes (titres) ;
- présente les résultats comptables de l'exercice.

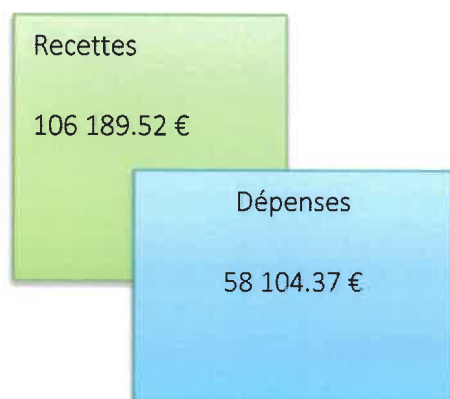
La présentation est effectuée en consolidant le budget principal.

Présentation du compte financier unique, compte de gestion – résultats 2025

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	0,00	43 253,58	0,00	185 478,21	0,00	228 731,79
Opérations exercice	58 104,37	62 935,94	33 157,56	23 019,17	91 261,93	85 955,11
TOTAUX	58 104,37	106 189,52	33 157,56	208 497,38	91 261,93	314 686,90
Résultat de clôture		48 085,15		175 339,82		223 424,97
Restes à réaliser					0,00	0,00
Besoin / excédent de financement total						223 424,97
Pour mémoire : Virement à la section d'investissement						0,00

I - VUE D'ENSEMBLE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

SECTION FONCTIONNEMENT ou EXPLOITATION



SECTION INVESTISSEMENT



Les résultats de l'exercice 2025 font apparaître un excédent de la section de fonctionnement de 48 085,15 €. La section d'investissement présente également un excédent de 175 339,82 €.

PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE

EAU-VIRE SUR LOT - EAU-VIRE SUR LOT -- 2025

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
PRÉSENTATION GÉNÉRALES DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE	A

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Exploitation	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	19 268,71	54 318,00	73 586,71
	Recettes réalisées (1)	B	23 019,17	62 935,94	85 955,11
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	204 746,92	97 571,58	302 318,50
	Dépenses réalisées (1)	E	33 157,56	58 104,37	91 261,93
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	-10 138,39	4 831,57	-5 306,82
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	185 478,21	43 253,58	228 731,79
Solde (investissement) ou résultat de clôture (exploitation)	Excédent /déficit	G + H	175 339,82	48 085,15	223 424,97
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	175 339,82	48 085,15	223 424,97

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

II – LA SECTION D'EXPLOITATION

Le budget d'exploitation permet aux services de la collectivité d'assurer le quotidien.

La section d'exploitation regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services.

a/ Les dépenses d'exploitation du service eau potable sont constituées par l'entretien et la consommation de la station de pompage et des installations du service (réservoirs, réseau d'eau,...), les achats de fournitures, les prestations de services, les assurances, l'entretien et la consommation des véhicules, les salaires des agents et les amortissements.

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
DÉPENSES D'EXPLOITATION – VUE D'ENSEMBLE	A1.1

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser (1)
Chapitre 011	Charges à caractère général	41 210,96	12 864,73	0,00	12 864,73	31,22	0,00
Chapitre 012	Charges de personnel, frais assimilés	25 400,00	15 459,43	0,00	15 459,43	60,86	0,00
Chapitre 014	Aliénations de produits	9 600,00	9 507,00	0,00	9 507,00	99,03	0,00
Chapitre 65	Autres charges de gestion courante	500,00	451,32	0,00	451,32	90,26	0,00
Total des dépenses de gestion courante		76 710,96	38 282,48	0,00	38 282,48	49,90	0,00
Chapitre 66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 67	Charges exceptionnelles	1 000,00	147,27	0,00	147,27	14,73	0,00
Chapitre 68	Dotations aux provisions et dépréciat°	405,91	405,91	0,00	405,91	100,00	0,00
Chapitre 69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 022	Dépenses imprévues	156,00					
Total des dépenses réelles d'exploitation		78 302,87	38 835,66	0,00	38 835,66	49,80	0,00
Chapitre 023	Virement à la section d'investissement	0,00					
Chapitre 042	Opérat° ordre transfert entre sections (3)	19 268,71	19 268,71	0,00	19 268,71	100,00	0,00
Chapitre 043	Opérat° ordre intérieur de la section (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		19 268,71	19 268,71	0,00	19 268,71	100,00	0,00
Total des dépenses d'exploitation de l'exercice		97 571,58	58 104,37	0,00	58 104,37	59,55	0,00
002 Résultat d'exploitation reporté		0,00					
Total des dépenses de la section d'exploitation		97 571,58	58 104,37	0,00	58 104,37		0,00

(1) dépenses engagées non mandatées

(2) ce chapitre n'existe pas en M49

(3) DE 042 = RI 040 ; DE 043 = RE 043

Chapitre 011 – charges à caractère général

achats et variation des stocks (carburants, eau, électricité, fournitures...)

services extérieurs (entretien, réparations..., maintenance...)

autres services extérieurs (services bancaires et assimilés)

Chapitre 012 – charges de personnels, frais assimilés
cotisations
charges de personnel

Chapitre 014 – atténuations de produits
Reversement redevance agence de l'eau

Chapitre 042 – opération d'ordre de transfert entre sections
les amortissements (station de pompage, dossier enquête des périmètres de protection du forage Bru, travaux programme poste de chloration, renouvellement des réseaux, borne d'incendie, remplacement de la pompe de surface, poste de chloration, porte métallique château d'eau,...)

Chapitre 65 – autres charges de gestion courante
créances admises en non valeur

Chapitre 67 – charges exceptionnel
il peut s'agir d'un remboursement effectué à un ou des abonnés suite à une délibération prise pour fuite d'eau

b/ les recettes d'exploitation du service eau potable sont constituées :

- Chapitre 013 – atténuation de charges
(remboursement AT s'il y a lieu)
- Chapitre 70 – ventes produits fabriquée, prestations
Redevance (pollution et agence bassin)
- Chapitre 75 : éventuellement le FCTVA

RECETTES D'EXPLOITATION – VUE D'ENSEMBLE

A1.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser (1)
Chapitre 013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 70	Ventes produits fabriqués, prestations	52 100,00	60 816,57	0,00	60 816,57	116,73	0,00
Chapitre 73	Produits issus de la fiscalité(2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 75	Autres produits de gestion courante	1 275,00	1 176,37	0,00	1 176,37	92,26	0,00
Total des recettes de gestion courantes		53 375,00	61 992,94	0,00	61 992,94	116,15	0,00
Chapitre 76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 78	Reprises sur provisions et dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		53 375,00	61 992,94	0,00	61 992,94	116,15	0,00
Chapitre 042	Opérat° ordre transfert entre sections (3)	943,00	943,00	0,00	943,00	100,00	0,00
Chapitre 043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		943,00	943,00	0,00	943,00	100,00	0,00
Total des recettes d'exploitation de l'exercice		54 318,00	62 935,94	0,00	62 935,94	115,87	0,00
002 Résultat d'exploitation reporté		43 253,58					
Total des recettes de la section d'exploitation		97 571,58	62 935,94	0,00	62 935,94		0,00

(1) recettes justifiées non tirées

(2) ce chapitre existe uniquement en M4, M41 et M43

(3) RE 042 = DI 040

Les tarifs du service :

- ❖ Abonnement : 61 €
- ❖ Consommation : 0.90 €/m3
- ❖ Prélèvement ressource en eau : 0.15 €/m3
- ❖ Ouverture de compteur : 77 €
- ❖ Redevance pour la performance des réseaux d'eau potable : 0.0789 €/m3
- ❖ Redevance sur la consommation d'eau potable : 0.32 €/m3

III – LA SECTION D'INVESTISSEMENT

a) Généralités

Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets du service de l'eau à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. Pour un foyer, l'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine familial : achat d'un bien immobilier et travaux sur ce bien, acquisition d'un véhicule, ...

Le budget d'investissement du service de l'eau regroupe :

- en dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité,
- en recettes : les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus.

b) Les dépenses et recettes

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

A2.1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser (1)
Chapitre 20	Immobilisations incorporelles	1 000,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	59 348,36	14 485,18	24,41	0,00
Chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (2)	138 455,56	17 729,38	12,81	0,00
	Total des dépenses d'équipement	138 455,56	17 729,38	12,81	0,00
Chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 18	Compte de liaison : affectat* (BA,règle) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 020	Dépenses imprévues	5 000,00			
	Total des dépenses financières	5 000,00	0,00	0,00	0,00
Total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	203 803,92	32 214,56	15,81	0,00
Chapitre 040	Opérat* ordre transfert entre sections (5)	943,00	943,00	100,00	0,00
Chapitre 041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	943,00	943,00	100,00	0,00
	TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	204 746,92	33 157,56	16,19	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00			
	TOTAL DES DÉPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	204 746,92	33 157,56		0,00

(1) dépenses engagées non mandatées

(2) voir l'état II-D1 pour le détail des opérations d'équipement

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la règle effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée

(4) voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers

(5) DI 040 = RE 042

(6) DI 041 = RI 041

Les opérations :

- 129 : travaux réseau
renouvellement vannes de réseaux – réhabilitation réseaux
- 136 : château d'eau – travaux divers
réhabilitation château d'eau Esquine de Laze

- 139 : station Bru - travaux divers
réhabilitation station de pompage
- 140 : château d'eau à Garrigues
Réhabilitation
- 141 : interconnexion

Pour information :

L'arrêté n° DDARS46/2024/n°3 :

- déclarant d'utilité publique la création des périmètres de protection du captage de Bru, la dérivation des eaux souterraines alimentant ce captage aux fins d'alimentation en eau destinée à la consommation humaine de la commune de Vire sur Lot ;
- portant autorisation de traitement à partir du captage de Bru ;
- portant autorisation de la distribution d'un eau destinée à la consommation humaine.

L'arrêté préfectoral n° E-2024-122 portant autorisation environnementale pour le puits de captage et le prélèvement d'eau à Bru.

RECETTES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

A2.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser (1)
Chapitre 13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	3 750,46	0,00	0,00
Chapitre 18	Compte de liaison : affectat* (BA,règle)(2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	3 750,46	0,00	0,00
Chapitre 021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00			
Chapitre 040	Opérat* ordre transfert entre sections (5)	19 268,71	19 268,71	100,00	0,00
Chapitre 041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		19 268,71	19 268,71	100,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE		19 268,71	23 019,17	119,46	0,00
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		185 478,21			
TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		204 746,92	23 019,17		0,00

(1) recettes justifiées non tirées

(2) A servir uniquement, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement

(3) voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers

(4) pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation)

(5) DI 040 = RE 042

(6) DI 041 = RI 041

- Les recettes d'investissement :
le FCTVA (chapitre 10)
- Chapitre 040 – Dotation aux amortissements
(station de pompage, dossier enquête des périmètres de protection du forage Bru, travaux programme poste de chloration, renouvellement des réseaux, borne d'incendie, remplacement de la pompe de surface, poste de chloration, porte métallique château d'eau,...)

IV - Etat de la dette

Néant

V – Effectifs de la collectivité

- 1 agent de maîtrise – titulaire – 10h00/semaine
- 1 secrétaire générale de mairie – non titulaire – 2h/semaine

Fait à Vire sur Lot,

Le 27 avril 2026

Madame le maire,

Dominique FILHOL



Madame le Maire

Nota : Pour les collectivités locales et leurs établissements (communes, départements, régions, EPCI, syndicats mixtes, établissements de coopération interdépartementale), les articles L 2121-26, L 3121-17, L 4132-16, L.5211-46, L 5421-5, L 5621-9 et L 5721-6 du code général des collectivités territoriales (CGCT) prévoient le droit pour toute personne physique ou morale de demander communication des procès-verbaux, budgets, comptes et arrêtés.